



## Formation pour l'application de pesticides en horticulture ornementale

- Municipalités
- Entreprises de traitement de pelouse
- Jardineries
- Golfs
- Entreprises en aménagement paysager

- 18-19 octobre 2018, Québec
  25-26 avril 2019, Brossard  
 14-15 mars 2019 St-Hyacinthe

Laissez-nous vous préparer en vue de réussir les examens qui mènent à l'obtention du certificat **CD4** du ministère de l'Environnement.

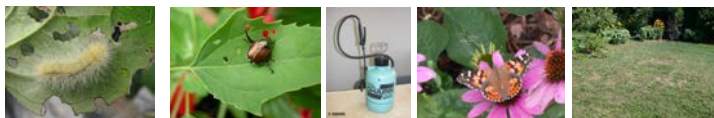


- Frais incluent les manuels de la SOFAD
- Frais à l'examen de la SOFAD sont en sus

## Formulaire d'inscription

**INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !**

Application en horticulture ornementale CD4



### Nom des participants par entreprise

	Québec	St-Hyacinthe	Brossard	Membre l'IQDHO	Non-Membre	Montant
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	343 \$	363 \$	_____ \$
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	343 \$	363 \$	_____ \$
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	343 \$	363 \$	_____ \$

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_ Sous-total : \_\_\_\_\_ \$  
 Adresse : \_\_\_\_\_ T.P.S. : \_\_\_\_\_ \$  
 Ville : \_\_\_\_\_ T.V.Q. : \_\_\_\_\_ \$  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ **Total :** \_\_\_\_\_ \$

Télécopieur : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_  
 N° de la carte : \_\_\_\_\_  
 Nom du détenteur : \_\_\_\_\_  
 Signature : \_\_\_\_\_

**Pour renseignements et inscription : IQDHO**  
 3230, rue Sicotte, E-307, Saint-Hyacinthe QC J2S 2M2  
 Téléphone : 450 778-6514 • Télécopieur : 450 778-6537  
 Courriel : [info@iqdho.com](mailto:info@iqdho.com)

Mode de paiement  Visa / MasterCard \*  
 Chèque à l'ordre de l'IQDHO, daté du jour de l'envoi.

Date d'expiration : \_\_\_\_\_

MODALITÉS D'INSCRIPTION AU VERSO.

Rév.: 05/09/18

L'adresse et l'horaire sont envoyés par courriel environ une semaine avant l'activité



## MODALITÉS D'INSCRIPTION

**Date limite d'inscription** : 1 semaine avant l'activité

**Paiement** : Compléter et retourner le formulaire d'inscription avec votre chèque fait à l'ordre de l'IQDHO au plus tard une semaine avant l'activité.

Aucune inscription par téléphone ne sera acceptée. Les inscriptions ne sont enregistrées que sur réception du paiement total.

Notez cependant que les membres de l'IQDHO pourront, s'ils le désirent, être facturés.

Des frais d'administration de 1,5 % par mois seront chargés après 30 jours.

Les frais d'inscription n'incluent pas les repas.

### Politique d'annulation et de remboursement

L'IQDHO se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant ou en cas de mauvaise température.

Vous recevrez une confirmation par courriel ou télécopieur 7 à 10 jours avant l'activité.

En cas d'annulation d'une activité par l'IQDHO, les personnes inscrites sont entièrement remboursées. Si une activité doit être reportée et que la personne ne peut participer au cours à cause du changement de date, elle sera entièrement remboursée.

Si une personne annule son inscription après la date limite d'inscription, elle ne sera pas remboursée.

Substitution : Le remplacement d'un participant par un autre participant est possible.

Pour renseignements :

**IQDHO**

3230, rue Sicotte, E-307

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2 CANADA

Tél. : 450 778-6514

Télééc. : 450 778-6537

**Courriel** : [info@iqdho.com](mailto:info@iqdho.com)

[WWW.IQDHO.COM](http://WWW.IQDHO.COM)